

SGC DE GAILLAC
68 PLACE D HAUTPOUL
CS 5024
81605 GAILLAC CEDEX



DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : 03920 - BRIATEXTE -

N° de la liste : 6964761512

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A GAILLAC CEDEX, le 06 novembre 2024
Bruno REVERDY


Comptable Public

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	182,00 €	
6542	0,00 €	
Total	182,00 €	

A _____, le _____
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 11/12/2024

Reçu en préfecture le 11/12/2024

Publié le 11/12/2024

ID : 081-218100394-20241210-D2024_12_10_02-DE



EXERCICE	PIÈCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Admis	Rejet	Éléments nouveaux A compléter OBLIGATOIREMENT en cas de réjet
2022	T-96-1		FAUCON Bruno	Combinaison infructueuse d actes	102-PRODUITS COURANTS	6541	73,00			
			Total pour FAUCON Bruno				73,00			
2022	T-144-1		RAME Wilfrid	Combinaison infructueuse d actes	102-PRODUITS COURANTS	6541	109,00			
			Total pour RAME Wilfrid				109,00			
			TOTAL DE LA LISTE				182,00			